



Givrins, le 7 octobre 2020

CONSEIL COMMUNAL
1271 GIVRINS

Mesdames & Messieurs
les Membres du Conseil Communal

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués à la séance ordinaire du Conseil Communal, qui se tiendra :

Mercredi 28 octobre 2020 à 20 heures 15

Cette séance aura à nouveau lieu à Genolier, à la salle Le Gossan qui permet de respecter les normes de distance sociale édictées par l'OFSP.

Nous vous remercions de bien vouloir parquer votre véhicule au parking de l'école de l'EPSGE.

S'agissant des normes d'hygiène, nous vous informons qu'une solution hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée de la salle. Toutefois, aucune boisson ne sera proposée et nous vous prions de bien vouloir apporter la vôtre.

Au vu des mesures exposées ci-dessus, la tenue de cette séance a été approuvée par le Préfet.

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2020
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Communications des délégués aux associations intercommunales
6. Préavis no 31/2020:
 - a. **Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 190'360.- TTC destiné à financer, pour 1/2, la pose d'une conduite d'eau sous pression comme liaison de secours entre les communes de Givrins et Genolier**
 - b. Rapports de la Commission ad hoc et de la Commission de Gestion
 - c. Discussion – Votation
7. Préavis no 32/2020:
 - a. **Arrêté d'imposition pour l'année 2021**
 - b. Rapport de la Commission de Gestion
 - c. Discussion – Votation
8. Propositions individuelles et divers

Nous vous rappelons que les absences doivent être annoncées à l'avance et par écrit auprès de la Présidente.

Dans l'intervalle nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.


N. Vez Raymond
Présidente




A. Monteiro Alves
Secrétaire